

des choses qui dépassent la compétence du gouvernement fédéral. Tout de même, le ministère fait toujours bon accueil aux idées et aux instances des hommes d'affaires, canadiens, et voit à ce que leurs vues soient étudiées sérieusement.

Les deux foires commerciales qui ont eu lieu aux Antilles en janvier, février et mars de cette année, et auxquelles le ministère a prêté son appui, illustrent bien la façon dont cette étroite liaison avec nos exportateurs, favorise notre commerce extérieur. Les fonctionnaires du ministère rencontrent régulièrement les hommes d'affaires et les associations commerciales intéressés aux foires commerciales internationales et quand il est devenu évident que la situation aux Antilles était favorable à l'accroissement du commerce avec le Canada, des dispositions ont immédiatement été prises en collaboration avec tous les exportateurs intéressés afin de tenir des expositions commerciales canadiennes à Kingston, à la Jamaïque, et à Port-d'Espagne (Trinité).

Quatre-vingt-treize maisons canadiennes ont exposé des produits à Kingston et 118 à Port-d'Espagne. Plus de 166,000 Antillais ont visité nos kiosques afin de voir les produits canadiens et de rencontrer les exportateurs, les banquiers et les fonctionnaires provinciaux et fédéraux du commerce du Canada. Comme résultat, de nouvelles affaires d'exportation se chiffrant par plusieurs milliers de dollars ont été obtenues et le Canada s'est fait beaucoup de nouveaux amis dans cette nation sœur rapidement croissante au sein du Commonwealth.

Ces foires commerciales tenues aux Antilles n'étaient que deux des 28 tâches spéciales que le ministère a organisées cette année. Le monde des affaires est convaincu que la participation aux foires commerciales à l'étranger ouvrira de nouveaux marchés et, à cette fin, nous accélérons notre programme à cet égard.

J'ai cité notre programme de foire commerciale en tant qu'exemple de la collaboration du ministère du Commerce et du monde des affaires qui a concouru à l'expansion de notre commerce. Il y a évidemment d'autres sphères d'activité du ministère où la collaboration se révèle inestimable. Nos délégués commerciaux à l'étranger fournissent à nos exportateurs un flot croissant de renseignements sur les débouchés commerciaux éventuels et, chaque jour, ils reçoivent en retour les observations des hommes d'affaires canadiens sur de nouveaux produits auxquels il est possible d'ouvrir des marchés. Nos négociateurs commerciaux confèrent avec l'industrie avant toute conférence internationale.

C'est pourquoi, ils comprennent clairement l'intérêt des exportateurs.

Le bill tendant à modifier la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, qui est inscrit au *Feuilleton*, est un autre exemple de la collaboration et des échanges d'idées qui existent entre le gouvernement et l'industrie. Les amendements que le gouvernement propose assureront aux exportateurs canadiens de nouvelles facilités de crédit qui leur permettront de soutenir à chance égale la concurrence des exportateurs des autres pays, lorsque la concurrence joue réellement par ailleurs. Ces amendements, si le Parlement les adopte, permettront à la société d'assurance des crédits à l'exportation, lorsqu'elle y sera autorisée par le gouverneur en conseil, de fournir des garanties directement aux prêteurs à l'égard des exportations approuvées. Les amendements autoriseront aussi la société à acheter, à vendre et à consentir des prêts sur documents d'exportation garantie. La proposition du gouvernement est fortement appuyée par le monde commercial. Je cite cette mesure comme un exemple de l'intérêt que nous portons à l'expansion du commerce d'exportation du Canada.

J'arrive à la fin de mes observations. Il serait impossible, à moins d'y consacrer beaucoup plus de temps, de s'arrêter à tous les domaines d'activité d'un ministère aussi vaste que celui du Commerce. Toutefois, grâce au rapport annuel qui, cette année, est plus volumineux, je pense que les honorables députés auront l'occasion de se faire une idée de l'ampleur du champ d'activité du ministère, et de ses ramifications à travers le monde. Pendant l'étude des crédits, nous pourrions évaluer le travail accompli par le ministère au cours de l'année, et étudier le programme prévu pour l'année prochaine.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, le comité a écouté avec intérêt, je le sais, l'exposé détaillé du ministre sur cette question extrêmement importante. En prenant la parole en ce moment, je n'ai pas l'impression de pouvoir traiter immédiatement tous les points qu'il a soulevés, ou même tous les points dont je voudrais parler. Comme je ne pourrai pas être ici à huit heures, je formulerai, dès maintenant, quelques observations préliminaires et j'aurai peut-être plus tard l'occasion de faire encore un apport au débat. Je ne voudrais surtout pas, monsieur le président, répéter,—et je sais que le comité ne voudrait pas les entendre,—les observations faites de ce côté-ci de la Chambre sur la situation générale de l'économie et du commerce extérieur de notre pays, sujet qui a déjà été épuisé lors du débat sur l'exposé budgétaire. Toutefois, le ministre a brossé un tableau optimiste de notre économie et